



Baie-Comeau en mode solution!

Journée citoyenne du 9 juin 2012

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS	3
INTRODUCTION	4
SERVICES PUBLICS⁷	
TRANSPORT COLLECTIF	7
GESTION DE LA NEIGE	10
BANDE ESTIVALE	12
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES	15
CENTRE HENRI-DESJARDINS ET CENTRE HENRY-LEONARD	14
TERRAINS DE BALLE.....	15
VIEUX-POSTE	19
CENTRE DE SKI	21
FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS	24
TARIFICATION RÉSIDENT/NON-RÉSIDENT	24
CONCLUSION	26
MOT DE LA MAIRESSE	26
ANNEXE 1 ÉDIFICES MUNICIPAUX	28
ÉDIFICES DONT NOUS SOMMES LOCATAIRES AVEC DES ENTENTES PROTOCOLAIRES.....	29
ÉDIFICE EN CONSTRUCTION	29
ANNEXE 2 : ORGANISMES PARAMUNICIPAUX	30
ANNEXE 3 : STATISTIQUES INSCRIPTIONS LOISIRS	31

INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

Afin de permettre de mieux saisir les données qui sont indiquées dans les documents qui serviront à alimenter votre réflexion lors des ateliers, voici quelques explications sur ces documents.

COÛT NET DE L'ACTIVITÉ :

- Nous entendons par là le montant imputé dans le budget municipal pour dispenser ce service. Ce montant inclut les revenus et dépenses de cette activité.

COÛT NET PROPORTIONNEL :

- Il s'agit du pourcentage que le coût net de l'activité représente face au revenu municipal perçu au chapitre de la taxe foncière.

COÛT RELATIF :

- Sur une facture de taxes municipales payées, en se basant à titre de référence sur une maison évaluée à 100 000 \$, le coût relatif correspond à la somme payée en taxes foncières par un propriétaire pour ce service.

MISE EN SITUATION :

- Très courte présentation du service analysé.

QUELQUES DONNÉES :

- En quelques chiffres, nous voulons vous présenter les coûts du service, la clientèle visée ou le territoire desservi, les sources de revenus, s'il y a lieu, etc.

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES :

- Il s'agit ici davantage d'un questionnement ou de quelques énoncés, ou encore de pistes à envisager « pour faire autrement », dans le but de guider votre réflexion, sans vouloir cependant être perçues comme limitatives.

SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES EMPLOYÉS

- Le 21 mai dernier, les employés de l'appareil municipal prenaient part à l'exercice maintenant proposé aux citoyens. Quelques-unes des solutions qui sont ressorties vous sont maintenant présentées pour enrichir votre réflexion.

INTRODUCTION

Nous avons réalisé de grands projets au cours des dernières années. Des investissements majeurs furent réalisés pour embellir le centre-ville Marquette afin de lui redonner son cachet patrimonial. Le boulevard La Salle exigeait un déridage en profondeur et ce fut un chantier colossal qui a nécessité la patience et la collaboration de tous. À cela se sont ajoutées la construction du Carrefour maritime et la conversion du pavillon Saint-Sacrement. Parmi les projets d'envergure, il y eut également l'aménagement d'une surface synthétique et l'agrandissement du Théâtre de Baie-Comeau.

Tout ceci n'est que la pointe de l'iceberg de tous les investissements qui furent accomplis au cours des dernières années pour le bien-être de notre population.

L'adoption, l'automne dernier, d'une Politique de développement durable vise maintenant à nous tourner vers l'avenir pour nous aider dans nos prises de décision, car les choix qui s'offriront à nous dorénavant ne pourront pas bénéficier de la même souplesse budgétaire. L'offre de services à la population baie-comoise qui est à venir, il nous faudra maintenant planifier d'une manière plus serrée nos gestes à incidence économique, car suite à la réalisation de tous ces beaux projets présentés, une facture reste à payer.

Pour équilibrer notre budget sans recourir à une hausse de taxes démesurée, nous devons questionner quelques principes qui sont sous-jacents à la façon dont nous offrons les services. La présente démarche vise donc les trois principes suivants :

1. La proximité des services

Les citoyens de Baie-Comeau ont la chance d'avoir beaucoup de services de loisir et de culture près de chez eux. Souvent, les mêmes services s'offrent dans les deux secteurs. Ce dédoublement a un coût. *Sommes-nous encore prêts à nous offrir ce niveau de service?*

2. L'utilisateur-payeur

La Ville de Baie-Comeau absorbe une proportion très importante du coût de plusieurs services à même le compte de taxes de l'ensemble de ses citoyens, laissant une facture parfois minime à l'utilisateur. *Devrions-nous appliquer le principe de l'utilisateur-payeur de façon plus importante?*

3. La tarification résident / non-résident

Les contribuables de Baie-Comeau financent de leur poche des services qui bénéficient à une population plus large que celle de la ville. Nos voisins des municipalités de la MRC de Manicouagan utilisent les mêmes services au même prix. *Doit-on réviser cette façon de faire ?*

Les deux derniers budgets municipaux nous ont révélés de nombreuses difficultés financières auxquelles nous devons maintenant faire face. Les déficits des caisses de retraite sont un problème qui n'est pas propre à notre Ville. Les révisions de l'évaluation foncière de certaines entreprises et les pertes de revenus provenant du barrage de Manic-1 nous ont fait mal. La hausse des frais de remboursement de notre dette à long terme était prévisible et nous devons l'assumer. Malgré tout, nous avons su limiter nos dépenses de fonctionnement là où c'était possible sans en affecter le niveau de service à nos citoyens. Notre masse salariale fut restreinte et même réduite au cours des trois dernières années. Ceci n'est malheureusement plus possible. Nous devons nous questionner et faire des choix.

Au budget de l'automne prochain, nous devons composer avec une situation financière difficile.

En ce sens, un ajout de services, ou même un maintien du niveau actuel des services pourraient se traduire par une hausse de taxes, et la volonté du Conseil municipal est d'abord et avant tout de répondre à la volonté citoyenne.

En 2011, nos efforts de rationalisation par l'équipe interne ont été de l'ordre de 1,3 M\$. Aujourd'hui, nous vous proposons de réfléchir avec nous sur certains services qui représentent une proportion non négligeable de notre budget. Ces services préalablement identifiés représentent 15 % de toutes nos dépenses.

L'ensemble des discussions vise évidemment à aider le Conseil municipal à prendre les meilleures décisions possible et à guider nos fonctionnaires municipaux dans la voie à suivre. Ces derniers furent consultés le 21 mai 2012. La parole est maintenant à vous.

TRANSPORT COLLECTIF

Question

Comment offrir un service de transport en commun qui répond aux besoins de la population?

Coût total du service :	1 110 000 \$
Coût net proportionnel :	1,2 %
Coût net de l'activité :	511 000 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	22,56 \$

Mise en situation

Le transport collectif regroupe le transport en commun, le transport adapté ainsi que le projet pilote de transport pour les aînés. Ces services sont offerts selon une entente avec un transporteur local. Le contrat de transport en commun actuel est valide jusqu'au 30 juin 2019.

La clientèle du transport en commun est composée majoritairement d'aînés, de travailleurs et d'étudiants. Dispensé six jours par semaine, soit du lundi au samedi inclusivement, ce service est aussi offert le jeudi et le vendredi soir, avec un dernier départ à 21 h. À noter que le transport en commun ne fonctionne pas sur l'heure du midi. Le circuit actuel est couvert à l'aide de deux autobus de type scolaire identifiés normalement aux couleurs municipales. Chaque autobus doit faire le circuit complet dans les deux directions.

Quelques données sur le transport urbain

Instauration du service : 1992;

Nombre de déplacements en 1992 : 35 000;

Nombre de déplacements en 2010 : 96 000;

Année avec le plus de déplacements : 2009 avec 102 300;

Entre 1992 et 2009 : augmentation moyenne de 3 000 passagers par année.

Horaires et circuits

Le service est en opération de 7 h à 17 h les lundis, mardis, mercredis et samedis;

Le jeudi et le vendredi, le service est en opération de 7 h à 21 h;

Il existe un service « Express » du lundi au vendredi entre 7 h et 8 h;

119 points d'arrêts;

Durée du circuit : moins d'une heure;

Un abribus sur le circuit.

Tarifification du transport en commun

Étudiants et Âge d'or :

2 \$ le billet

15 \$ le livret de 10

Passé mensuelle à 45 \$

Adultes :

3 \$ le billet

25 \$ le livret de 10

Passé mensuelle à 70 \$

Coûts et revenus des opérations

Coût d'opération du service (2011) : 644 000 \$;

Revenus d'opération (2011) : 160 000 \$;

Subventions gouvernementales (2011) : 62 000 \$;

Contribution de la Ville (2011) : 422 000 \$;

Pourcentage d'autofinancement : 35 %.

Coûts des équipements

Un abribus : 10 000 \$;

Un autobus scolaire : environ 150 000 \$;

Opération à l'heure : 65,01 \$;

Un autobus de type urbain (la Ville n'en possède pas) : environ 450 000 \$;

Opération à l'heure : 140 \$.

Utilisation et rentabilité

Si on ne tient pas compte du circuit « Express » (entre 7 h et 8 h, du lundi au vendredi), chaque autobus (2) fait 113 152 km par année.

Jusqu'à 2011, le renouvellement des autobus scolaires se faisait aux 2 ans. Depuis 2011, le renouvellement se fait aux 3 ans.

La durée de vie d'un véhicule de type urbain est de 12 à 16 ans.

Problématiques rencontrées

Une pétition de 280 signataires, présentée par une citoyenne, est déposée au Conseil municipal lors d'une séance régulière en février 2012. Elle réclame l'amélioration du service de transport en commun, favorise l'utilisation d'autobus de type « urbain » et demande un réaménagement des horaires et des circuits afin que le service soit offert sur l'heure du dîner, le soir de même que la fin de semaine. L'augmentation du nombre d'abribus est également demandée. Nous avons constaté que le service n'est pas suffisamment connu de nos citoyens.

Solutions proposées par les employés

- Promouvoir le service de transport collectif;
- Offrir de l'espace publicitaire sur les autobus, dans les autobus et sur les abribus;
- Faire un sondage auprès des utilisateurs du service afin de connaître davantage leurs besoins;
- Faire un sondage auprès de la population afin de savoir qu'est-ce qui ferait en sorte qu'elle utilise le service;
- Avoir des autobus « verts »;
- Offrir une navette « Express » entre les deux secteurs;
- Installer des abribus;
- Créer des partenariats avec les grandes entreprises;
- Changer les périodes d'amortissements des coûts du transporteur.

GESTION DE LA NEIGE

Question

Comment réduire les coûts de la gestion de la neige?

Coût net de l'activité : 3 260 094 \$

Coût net proportionnel : 7,8 %

Coût relatif sur la facture de taxes : 46,64 \$

Mise en situation

La Municipalité déneige rues, trottoirs, stationnements et autres lieux urbains à un niveau visant à assurer la qualité de vie et la sécurité de ses citoyens. Des demandes fréquentes sont faites pour augmenter le nombre de kilomètres de trottoirs à déneiger.

Part significative du budget municipal, le budget consacré au déneigement est toutefois largement tributaire des aléas de la nature et sa gestion en est d'autant complexifiée.

L'optimisation de nos méthodes de déneigement fait partie de nos préoccupations constantes. Nos outils de travail sont adaptés aux conditions de notre région. Instruments d'analyse de notre performance, les indicateurs de gestion imposés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ne tiennent pas compte des facteurs d'influences propres à notre réalité, lorsque ces facteurs sont utilisés comme outils de comparaison avec d'autres villes.

Mis à part le transport de la neige, en partie effectué par le privé, le déneigement est fait par la Ville. Le seul contrat donné à l'externe touche l'entretien des sites de neiges usées. Les principales économies qui peuvent être envisagées résulteraient principalement dans la possibilité de ne plus camionner la neige et donc de la souffler sur les propriétés privées.

Quelques données sur le déneigement

- Utilisation de camionneurs artisans pour le transport de la neige;
- Deux sites de dépôt à neige autorisés;
- Coût d'une tournée complète de déneigement (soufflage) de la ville – transport en camions : 387 000 \$;
- Les frais de camionnage artisan peuvent représenter plus de 100 000 \$ par semaine;

- Nombre de camions alors requis : 20;
- Durée d'une tournée complète de soufflage : 31 jours, à raison de 6,5 h/jour;
- Nombre de tournées de soufflage durant l'hiver; jusqu'à 3, selon les précipitations reçues;
- Équipements municipaux consacrés au déneigement : 6 niveleuses, 6 camions à benne et 3 souffleuses;
- Nombre de cm de neige tombés en 2010 : 115 – comme point de comparaison, 367 cm de neige tombés en 2008;
- Coût de déneigement par km de rues en 2010 : 8 365 \$ – pour 2008, ce coût s'établissait à 15 083 \$;
- Nombre de km de trottoirs déneigés : 23;
- Si la neige n'était plus ramassée, il n'y aurait pas de perte d'emploi permanent à la Ville de Baie-Comeau;
- Les camionneurs artisans sont payés à l'heure pour des raisons de sécurité routière.

Problématiques rencontrées

Le transport de la neige implique des coûts importants et représente une source d'émission de gaz à effet de serre.

Dans le passé et pour une courte période, la Ville a tenté l'expérience de souffler la neige sur les propriétés privées. Ceci n'a pas été accueilli favorablement à l'époque et a été rapidement abandonné.

Le déneigement des trottoirs n'est pas une obligation municipale. Cependant, pour une question de sécurité dans les secteurs des écoles, la Municipalité a fait le choix d'offrir ce service, qui tend maintenant à s'étendre et créer des attentes de plus en plus grandes dans la population. Ce qui peut en contrepartie se traduire par du mécontentement en cas de refus de donner ce service.

De plus, le déneigement des trottoirs a des impacts directs sur le ramassage de la neige et contribue directement à l'augmentation des budgets affectés au transport de la neige.

Solutions proposées par les employés

- Améliorer le suivi de la réglementation municipale;
- Donner plus d'information sur les méthodes de soufflage et expliquer la Politique de déneigement (les niveaux I et II, etc.);
- Instaurer une politique de marche au ralenti pour les camionneurs artisans;
- Souffler la neige sur les terrains au lieu de la camionner;
- Évaluer la tendance actuelle des « quartiers blancs », soit des quartiers avec une utilisation minimale, et même absente, pour l'entretien des rues.

BANDE ESTIVALE

Question

Comment le service peut-il satisfaire encore mieux les besoins et les attentes des utilisateurs?

Coût du service :	204 824 \$
Coût net proportionnel :	0,36 %
Coût net de l'activité :	110 819 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	4,90 \$

Mise en situation

La Bande estivale répond à un besoin pour les jeunes familles. Ce service à la population répond bien à la Politique familiale de la Municipalité ainsi qu'à sa Politique à l'égard des personnes handicapées. L'accessibilité universelle de ce service estival de garde est au cœur de sa raison d'être. De jeunes enfants handicapés autant que les plus défavorisés de notre société y retrouvent une offre d'activités encadrées de qualité et à prix modiques.

Quelques données sur la Bande estivale en 2011

- Service offert 35 jours ouvrables du lundi au vendredi, pendant 7 semaines durant l'été. Le camp de jour est en service de 9 h à 15 h;
- Nombre de jeunes utilisant ce service : 561;
- Pour les groupes réguliers, en général, nombre de jeunes par moniteur : 12;
- Pour le service d'accompagnement : environ 1 moniteur pour 2 jeunes;
- Le tarif en préinscription de 100 \$ correspond approximativement à 80 % du nombre total d'inscriptions;
- Tarification en 2011 :
 - 1er enfant : 110 \$
 - 2e enfant : 90 \$
 - 3e enfant : 60 \$
 - 4e enfant : gratuit
- Le tarif quotidien pour un jeune à la Bande estivale, pour le camp de jour seulement, est de 2,86 \$;

- Un service de garde, appelé service de surveillance, est aussi disponible de 7 h à 9 h et de 15 h à 17 h 30. Le tarif est de 35 \$ par semaine ou de 210 \$ pour 7 semaines. Le tarif quotidien approximatif du service de garde est donc de 7 \$.
- Le coût municipal net par inscription : 197,54 \$;
- Le coût municipal net par inscription, par jour d'opération : 5,64 \$.

Problématiques rencontrées

Une démobilité des jeunes se fait sentir en fin de saison et l'achalandage est réduit alors que les coûts fixes demeurent les mêmes au niveau du personnel. Les qualifications des surveillants ne sont pas du même niveau qu'en CPE. Les besoins des enfants grandissent et les attentes des parents aussi. Les parents demandent plus d'attention pour leur jeune, plus d'activités éducatives, plus d'activités dans la région, etc.

Solution proposée par les employés

- Augmenter les salaires pour compenser le nombre de semaines non travaillées en comparaison avec les autres emplois d'été offerts par la Ville tout en adaptant la tarification.

CENTRE HENRI-DESJARDINS ET CENTRE HENRY-LEONARD

Question

Comment optimiser ces deux infrastructures?

Centre Henry-Leonard :

Coût d'opération :	1 361 655 \$
Revenus :	768 000 \$
Coût net VBC :	593 655 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	26,32 \$

Centre Henri-Desjardins :

Coût d'opération :	812 700 \$
Revenus :	73 900 \$
Coût net VBC :	738 800 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	33,84 \$

Mise en situation

Nous disposons de deux arénas dans un contexte de ville fusionnée avec le double de services.

Nous conservons des services de même nature aux deux endroits pour en favoriser l'accessibilité à la population.

Ceci cause une faible utilisation de certaines infrastructures.

Nous cherchons donc à centraliser et spécialiser certaines activités.

Le centre Henry-Leonard est une installation qui répond bien aux besoins. Par contre, le centre Henri-Desjardins nécessite une mise à niveau importante.

De nombreux organismes tels que judo, gymnastique, boxe, tir à l'arc et pétanque pourraient profiter d'une relocalisation répondant davantage à leurs besoins.

Quelques données pour les deux arénas

- Pourcentage d'utilisation des glaces intérieures : 74 % de leur capacité;
- 3 glaces pourraient avoir un taux d'occupation de 90 %.

Centre Henri-Desjardins

- Coût d'opération à l'heure : 155,48 \$;
- Dans la programmation 2011-2012, il y a 7 activités spéciales qui utilisent 2 glaces ou surfaces;
- Nombre d'utilisateurs en 2011 : 56 727 ;
- Achalandage des citoyens lors d'activités : Non disponible;
- Nombre d'organismes utilisant le CHD : 17;
- Coût de la réfection du CHD : jusqu'à 12 M\$.

Centre Henry-Leonard

- Coût d'opération à l'heure : 168,78 \$;
- Dans la programmation 2011-2012, il y a 8 activités spéciales qui utilisent 2 glaces ou surfaces;
- Nombre d'utilisateurs en 2011 : 133 186;
- Achalandage des citoyens : 150 000 (incluant les assistances du Drakkar de Baie-Comeau, des tournois de hockey et autres activités);
- Nombre d'organismes utilisant le CHL : une vingtaine.

Solutions proposées par les employés

- Augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments;
- Centraliser les activités de glace au centre Henry-Leonard et les autres activités au centre Henri-Desjardins;
- Conserver les activités au centre Henri-Desjardins en investissant afin de mettre à niveau ses installations;
- Optimiser les heures d'utilisation des locaux et des glaces.

TERRAINS DE BALLE

Question

Comment adapter nos terrains de balle aux besoins actuels?

Terrains de balle :

Coût d'opération :	76 400 \$
Revenus :	1 600 \$
Coût net VBC :	74 400 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	3,38 \$

Mise en situation

Il existe de nombreux terrains de baseball qui répondent à un besoin de proximité, mais qui nécessiteraient des investissements importants afin de les mettre à niveau.

Les utilisateurs ont donc un grand nombre de terrains disponibles, mais qui ne sont pas de bons niveaux, en comparaison avec les autres infrastructures sportives de la Municipalité.

Quelques données sur les terrains de balle

Nombre de participants au baseball mineur

- 2010 : 63 inscriptions;
- 2011 : 91 inscriptions;
- 2012 : une centaine d'inscriptions à ce jour.

Nombre de participants dans les ligues de balle molle récréatives (2) : 205

Terrains centre Henri-Desjardins

- Nombre de terrains : 2;
- Heures d'utilisation réservées par les organismes : 18 heures;
- Nombre de clubs / associations qui les utilisent : 4 (Soccer mineur, Ligue de soccer féminine, Ligue de soccer masculine, Ligue de balle molle Laflèche Auto);
- Nombre d'utilisateurs au total (provenant du baseball) : 65;
- Hors des heures réservées, les terrains sont accessibles au public.

Terrains du parc Laval

- Nombre de terrains : 3;
- Heures d'utilisation réservées par les organismes : 30 heures;
- Nombre de clubs / associations qui les utilisent : 2 (Baseball mineur, Ligue de balle molle récréative);
- Nombre d'utilisateurs au total (provenant du baseball) : 240;
- Hors des heures réservées, les terrains sont accessibles au public.

Problématique rencontrée

L'absence d'une supervision constante entraîne des problèmes de vandalisme aux terrains de balle de l'avenue Laval. Sa situation géographique cause des problèmes de bruit, d'éclairage et d'achalandage aux résidents.

Pour les deux secteurs, il existe un très grand nombre de terrains disponibles pour la quantité d'utilisateurs.

Solutions proposées par les employés

- Centraliser les terrains de balle dans un ou l'autre des 2 secteurs;
- Réduire le nombre de terrains et en améliorer la qualité.

VIEUX-POSTE

Question

Comment ajouter de la valeur à cet espace?

Pavillon du Vieux-Poste :

Coût d'opération :	24 600 \$
Revenus :	6 000 \$
Coût net VBC :	18 600 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	0,75 \$

Mise en situation

Dès le début du siècle, le site du Vieux-Poste a connu une occupation industrielle ainsi qu'un village de travailleurs. Ce site fut donc occupé plus de trois décennies avant la construction de Baie-Comeau. Bien que peu de vestiges subsistent, ce site est d'une valeur historique intéressante et une fenêtre sur la rivière Manicouagan.

Quelques données sur le pavillon du Vieux-Poste

- Le terrain et le bâtiment sont évalués à 259 100 \$;
- Coût d'opération à l'heure : 25,44 \$;
- Moyenne d'achalandage à l'heure : 7 personnes;
- Nombre d'organismes utilisateurs : 6;
- Nombre de membres par organisme :
 - Pétanque : 60 ;
 - Tir à l'arc : 30;
 - FADOQ : 60;
 - Bridge : 35;
 - Cuisine collective : 20;
 - Danse orientale : 25;
- Location de la salle;
 - 20 fois par année;
 - 800 utilisateurs.

Problématiques rencontrées

Bien que le site soit intéressant de par son accès à la rivière Manicouagan et son histoire, le bâtiment est désuet.

L'isolement par rapport aux différents pôles d'activités du Secteur-Ouest de la ville, sa fenestration, son architecture, le manque d'entretien, en font une infrastructure peu fréquentée et sujette à la visite de jeunes en soirée et au vandalisme.

Solutions proposées par les employés

- Vendre le terrain et le bâtiment à un promoteur pour en faire un espace résidentiel, commercial ou récréotouristique ;
- Conserver le site à caractère public pour maintenir un des rares accès au fleuve dont nous disposons.

CENTRE DE SKI

Question

Quelles sont les heures d'ouverture qui conviendraient le mieux afin de bien servir la clientèle et optimiser l'achalandage?

Coût d'opération :	715 410 \$
Coût net proportionnel :	1,2 %
Coût net de l'activité :	488 610 \$
Coût relatif sur la facture de taxes :	22,56 \$

Mise en situation

Les heures d'ouverture et la tarification du centre de ski furent l'objet de discussion en 2011. La gratuité pour les aînés fut reconsidérée et réajustée au niveau du tarif étudiant. La fermeture les lundis a été envisagée, mais considérant les engagements scolaires et une certaine contestation de quelques utilisateurs, la Municipalité n'y a pas donné suite.

Quelques données sur le centre de ski

Coûts

- Saison : 16 semaines en moyenne, du milieu de décembre à la mi-avril;
- Coût d'opération à l'heure : 83,58 \$;
- Aucun emploi permanent n'est remis en question si le centre ferme deux jours par semaine.

Achalandage

- Semaine de jour : 100 personnes par jour;
- Les étudiants des programmes Sport-études fréquentant le site dans un cadre scolaire sont environ une trentaine à chaque après-midi;
- Mardi et mercredi soir : moyenne de 100 personnes / jour;
- Vendredi soir : jusqu'à 500 personnes;
- Fin de semaine : moyenne de 750 personnes par jour;
- TOTAL pour une saison : environ 50 000 (Note : varie d'une année à l'autre selon les conditions climatiques);

- Après-midis scolaires :
 - Le nombre d'utilisateurs supplémentaires provenant des écoles est en moyenne de 400 skieurs;
 - Durant le mois de février, jusqu'à la mi-mars, il y a des après-midis scolaires 5 jours par semaine.

Membership

- Le nombre de membres : 1376;
- Carte de membre individuel :
 - Adulte : 325 \$;
 - Étudiants de 20 ans et moins;
 - Personnes de 60 ans et plus : 155 \$;
- Carte familiale :
 - Il y a une tarification versus le nombre de membres;
 - Par exemple pour une famille de 4 personnes : 545 \$;
- Prix de l'entrée pour les non-membres :
 - Adulte : 20 \$;
 - Étudiants de 20 ans et moins ;
 - Personnes de 60 ans et plus : 15 \$.

Comparaison de tarifs avec d'autres centres de ski :

- Station Gallix (Sept-Îles) - Carte de membre :
 - Adulte : 418 \$;
 - Étudiant : 324 \$;
 - Sénior : 277 \$;
 - Familiale (Exemple pour 4 enfants) : 868 \$.
- Station Mont-Castor (Matane) - Carte de membre :
 - Adulte : 540 \$;
 - Étudiant : 315 \$;
 - Sénior : 410 \$;
 - Familiale : 1 075 \$.

Problématiques rencontrées

Jusqu'au début de février, incluant les étudiants du programme Sport-études de l'école Jean-Paul II, il y a peu d'utilisateurs les jours de semaine en après-midi (environ une centaine) et la grande majorité est composée de membres aînés.

La station fonctionne à perte tout au long de la saison, et cette réalité est davantage présente durant les après-midis de semaine.

L'ouverture 7 jours par semaine comporte des obligations significatives en termes de main-d'œuvre. Une fermeture deux jours par semaine (lundi et mardi) réduirait les coûts de fonctionnement d'environ 60 000 \$.

Solutions proposées par les employés de la VBC

- Rentabiliser l'équipement en période estivale;
- Maintenir le nombre d'heures d'ouverture, mais réaménager l'horaire afin de pouvoir fermer deux jours par semaine;
- Faire un sondage auprès des utilisateurs pour connaître leurs besoins;
- Faire connaître le service de location du chalet.

TARIFICATION RÉSIDENT/NON-RÉSIDENT

Question

Quelle est la tarification la plus juste et équitable pour les résidents et non-résidents?

Mise en situation

Les citoyens de Baie-Comeau ont traditionnellement été habitués à une faible tarification de leurs services municipaux en matière de loisir. D'ailleurs, dans les débuts de la Ville, c'était The Bay-Comeau Company qui assumait tous les coûts des loisirs et cette façon de faire a perduré pendant de nombreuses années. Par la suite, cette responsabilité a été transférée à l'ensemble de la population via le compte de taxes.

Toutefois, le principe de l'utilisateur-payeur n'est pas inscrit naturellement à Baie-Comeau. Un certain rattrapage a été fait au cours des années, nos tarifs sont comparables à ce que l'on retrouve aujourd'hui ailleurs au Québec. Il subsiste cependant des réalités qui choquent certains utilisateurs. Les coûts inhérents à la construction, à l'entretien et au fonctionnement de nos nombreux édifices municipaux obligent les citoyens à un fardeau fiscal qui est à leur seule charge. Ajuster la tarification à la hausse afin d'alléger le compte de taxes ne réglerait pas cette iniquité pour les utilisateurs. Une révision des politiques tarifaires pour les non-résidents est donc à envisager.

Problématique rencontrée

L'entente régionale, conclue par les municipalités de la MRC de Manicouagan concernant la répartition des sommes du fonds Toulnostouc, avait permis d'éviter l'analyse des coûts susceptibles d'être partagés à l'ensemble des citoyens de la MRC de Manicouagan pour les infrastructures de la Ville de Baie-Comeau pouvant avoir un caractère supralocal. Cette entente de principe conclue, au cours des années '90, souffre cependant d'une absence de balise quant à sa durée. Toutefois, elle est sans conséquence légale, si la Ville de Baie-Comeau décide d'y mettre fin.

Solutions proposées par les employés

- Utilisateur-payeur;
- Carte de citoyen « Accès Baie-Comeau » qui donne droit à un tarif réduit pour les familles à faible revenu;
- Tarifs réduits pour activités réservées aux résidents;
- Imposition d'une quote-part aux autres municipalités de la MRC de Manicouagan.

CONCLUSION

Nous espérons que vous avez trouvé, au cours de la journée, que cet espace de discussions fut profitable.

Les services discutés lors des ateliers nous apparaissent être des incontournables. Nous sommes aussi conscients que des efforts doivent être mis ailleurs. Ce n'est que le début, et une autre étape de consultation pourrait, par sondage, inclure d'autres sujets qui vous apparaissent essentiels à discuter.

En effet, d'autres services ou infrastructures restent peut-être aussi à discuter afin de répondre à vos besoins de manière optimale. En guise de conclusion, nous vous avons réservé le mot de la fin pour que vous puissiez nous indiquer les autres points qu'il ne nous faudrait pas omettre dans le cadre de la présente démarche.

Mise en situation

Le principal problème auquel doit faire face la Ville de Baie-Comeau se situe au niveau des finances municipales et de l'offre de services. Nous connaissons tous des manières de faire pouvant être maximisées à différents niveaux, mais nous ne pouvons pas les aborder toutes aujourd'hui. Nous ne remettons pas actuellement en question le financement de nos organismes paramunicipaux. Avant de pointer du doigt ce qui est fait ailleurs, nous avons le devoir de porter un regard introspectif sur nos propres manières de faire les choses. Ensuite viendra une réflexion élargie qui pourra toucher d'autres sujets qui vous tiennent à cœur et qui impliquent nos paramunicipales.

Ces sujets qui furent amenés à la Journée citoyenne seront intégrés dans un sondage qui sera diffusé auprès de la population cet été, incluant les solutions que les citoyens auront proposées.

Question

Autre que les services mentionnés ici, est-ce qu'il y aurait d'autres infrastructures ou services municipaux qui devraient être l'objet d'une réflexion et être inclus au sondage estival?

Mot de la Mairesse

Au nom du Conseil municipal, je vous remercie et je vous réitère que cet exercice va aider votre ville à prendre les bonnes décisions. Nous allons étudier la faisabilité des solutions proposées aujourd'hui et revenir avec des propositions par le biais du sondage qui prendra place cet été.

J'espère que nous avons pu nous montrer ouverts à vos idées et commentaires afin de vous offrir tout l'espace possible pour vous exprimer aujourd'hui. Pour faire suite à cela, il nous reviendra comme élus, dans le cadre du processus budgétaire 2013, à prendre les décisions qui seront le reflet des opinions exprimées, ceci à la hauteur de nos moyens.

Merci pour votre contribution !

Annexe 1 - Édifices municipaux

- Hôtel de ville - 19, avenue Marquette G4Z 1K5
- Bibliothèque Alice-Lane - 6, avenue Radisson G4Z 1W4
- Centre de ski du Mont Ti-Basse - 20, chemin du Mont-Tibasse
- Centre Henri-Desjardins - 650, rue Henri G5C 2K4
- Centre Henry-Leonard - 70, avenue Michel-Hémon G4Z 2A5
- Cour municipale - 9, avenue Marquette G4Z 1K4
- Division électrique - 5, avenue William-Dobell G4Z 1T6
- Division permis et certificats - 1310, rue d'Anticosti G5C 3R2
- Division services techniques - 1310, rue d'Anticosti G5C 3R2
- Maison du patrimoine - 9, avenue Marquette G4Z 1K4
- Pavillon du Lac - 31, avenue Le Gardeur G4Z 1E7
- Pavillon Mance - 41, avenue Mance G4Z 1M6
- Pavillon Saint-Sacrement - 2269, rue Alice G5C 1B1
- Sécurité publique - protection incendie - 1300, boul. Blanche G5C 2X2
- Garage municipale- 30, avenue Dollard-Des Ormaux G4Z 1L2
- 881, rue Amédée G5C 1W9
- 1000 – 1010, rue de Mingan G5C 3C3
- 27 – 29, place La Salle G4Z 1J8
- 67 – 71, place La Salle G4Z 1K1

Édifices dont nous sommes locataires avec des ententes protocolaires

- École secondaire Serge-Bouchard - 640, boul. Blanche, Secteur-Ouest (Mingan)
- Polyvalente des Baies - 40, avenue Michel-Hémon, Secteur-Est (Marquette)
- Stade Médard-Soucy - 537, boulevard Blanche, Secteur-Ouest (Mingan)

Édifice en construction

- Carrefour maritime

Annexe 2 - Organismes paramunicipaux

Centre des arts de Baie-Comeau
1660, rue de Bretagne

Jardin des glaciers
3, avenue Denonville

Le Drakkar de Baie-Comeau
70, avenue Michel-Hémon

MRC de Manicouagan
768, rue Bossé

Office municipal d'habitation
1780, boul. Joliet

Société d'aménagement et d'exploitation des parcs
881, rue Amédée

Société d'expansion de Baie-Comeau
19, avenue Marquette

Société de développement commercial Place La Salle (SDC)
1, place La Salle

Société de développement commercial (SDC)
Le Centre-Ville du Plateau
790, rue Bossé

Innovation et Développement Manicouagan
67, place La Salle, local 401

Annexe 3 - Statistiques d'inscriptions loisirs - 2010

STATISTIQUES D'INSCRIPTIONS

NOM DE L'ORGANISME	Résidents	Non-résidents
BASEBALL MINEUR DE BAIE-COMEAU	60	3
BASKET-BALL MINEUR DE BAIE-COMEAU	91	6
HOCKEY MINEUR DE BAIE-COMEAU	313	55
SOCCER MINEUR DE BAIE-COMEAU	858	214
BADMINTON SMASH.	44	0
GYMNASTIQUE TOURNE-SOL	168	5
GYMNASTIQUE VALDEZ	97	36
JUDO BAIE- COMEAU	130	19
KUNG-FU LE TIGRE DU NORD	44	0
NAGE SYNCHRONISÉE LES HIPPOCAMPES	72	7
NATATION LES AQUANAUTES DE BAIE-COMEAU	173	16
PATINAGE ARTISTIQUE DE BAIE-COMEAU	162	23
PATINAGE DE VITESSE LES RAPIDOS.	36	6
ÉQUIPE DE SKI MTB	66	2
TAEKWON-DO DE BAIE-COMEAU	23	6
TENNIS BONNE ENTENTE	184	38
VÉLO LES FOUS BRAQUETS	38	0
VOLLEY BALL B-PLUS INC.	46	5
AMIS DE LA RIMBANBELLE (LES)	99	3
BAMBINS DE LA RONDE (LES)	32	0
SCOUTS DE LA MANIC	0	0
FAN-AS DE BAIE-COMEAU	145	15
CURLING DE BAIE-COMEAU	14	0
BOXE MANICOUAGAN INC.	36	3
FOOTBALL LES VIKINGS DE BAIE-COMEAU	156	17
CLUB BÉCOSKI	27	4
PLONGEON DE LA MANICOUAGAN	18	0